

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames		30
Faits divers		75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la réduction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1^{er} MAI

A LA CHAMBRE

Jendi soir, 30 avril.

La défense des théories des libre-échangistes a paru troubler profondément M. Lockroy. C'est d'une voix dolente qu'il a achevé son réquisitoire contre le projet du gouvernement et de la Commission; mais, si l'organe était affaibli, les gestes étaient plus terribles que jamais, les mots étaient choisis parmi les plus violents.

Si la majorité des députés, élue avec un programme nettement protectionniste, sur des promesses solennelles faites devant les masses électorales, demeure compacte et accomplit la tâche qu'elle s'est donnée et que le pays attend avec impatience, M. Lockroy est persuadé que tout est perdu.

Dans son avenglement, il trouve que la France est heureuse et il estime que protéger le travail national c'est inaugurer une politique d'aveuglement, provoquer le trouble et créer dans le pays une funeste agitation.

Lorsque l'ancien ministre ayant terminé sa harangue a regagné son banc, quelques applaudissements se sont fait entendre à l'extrême gauche; mais il n'a pas été difficile de reconnaître que la majorité de la Chambre est absolument décidée à résister aux criaileries des libre-échangistes.

Cette impression s'est dégagée plus nettement encore, lorsque M. Viger répondant à M. Lockroy a fait justice de ses attaques injustifiées.

Le suffrage universel s'est prononcé aux dernières élections sans aucune hésitation pour une politique de protection.

Les Chambres de commerce, à une grosse majorité, ont témoigné de leur désir de voir l'agriculture et l'industrie nationales soutenues énergiquement par une bonne législation douanière dans leur lutte contre la concurrence étrangère.

Statistiques à l'appui, l'orateur a montré le dépérissement général qui se fait sentir dans toutes les branches du travail national.

Sans grande peine, M. Viger a montré les agriculteurs et les ouvriers ruinés aspirant à la protection; il a fait ressortir que les espérances du pays ne doivent pas être déçues, qu'il y a de l'avenir de la France.

Mais au moment même où une sage et large protection va rendre à l'agriculture et à l'industrie la vitalité, il ne faut pas oublier que les idées qui vont triompher pour le salut du pays ont été tout d'abord émises et soutenues par l'opposition conservatrice.

M. Lockroy a paru redouter, à la suite de la « révolution économique qui se prépare », un bouleversement politique. Mais il est permis d'espérer que ce bouleversement se produira si la reconnaissance populaire n'est pas un vain mot.

N'est-il pas naturel que les contribuables se retournent enfin vers ceux qui n'ont cessé de défendre leurs intérêts?

N'est-il pas naturel que les travailleurs des

campagnes et des villes aient plus tard en politique recours à ceux qui ont toujours en économie dénoncé le péril national?

LE DROIT SUR LES BLÉS

On commente beaucoup le dépôt par M. Viger de sa proposition tendant à abaisser, pendant six mois, à 2 fr. 50 pour le blé et 6 fr. pour la farine, les droits de douane actuellement existant. Certains protectionnistes n'ont pas été éloignés de voir dans cette démarche une sorte d'apostasie des doctrines économiques dont M. Viger est un des principaux défenseurs; les libre-échangistes l'ont au contraire enregistré comme une sorte d'aveu, ou, si on le préfère, d'amende honorable.

Il nous paraît qu'il n'y a d'exactitude ni dans l'une, ni dans l'autre de ces appréciations. Observons d'abord qu'il ne s'agit, en réalité, que de l'application raisonnée de la loi qui a établi les droits et qui a prescrit que leur perception pourrait être suspendue lorsque le prix du blé atteindrait ou dépasserait un certain chiffre, ce qui est le cas actuellement.

Mais il y a plus. Le gouvernement a de sérieuses raisons de croire qu'un certain nombre de spéculateurs ont « mis en réserve » une quantité de grains qu'on évalue de soixante à soixante-dix millions d'hectolitres. Ces spéculateurs comptaient écoulé ce stock aux plus hauts cours possibles. Ce n'est peut-être pas une opération très morale en soi, mais il ne faut pas exiger de la spéculation des sentiments qui ne rentrent pas dans sa nature. Ce qui est permis seulement, surtout en pareille matière, c'est de contrecarrer ces manœuvres.

La proposition de M. Viger n'a peut-être pas été déposée spécialement dans ce but, mais elle l'atteindra certainement. Si elle est votée, en effet, l'abaissement du prix doublé sur nos marchés, par suite des apports de l'étranger, obligera les spéculateurs à se débarrasser le plus promptement possible d'un stock qui ne saurait être détenu indéfiniment. Il est même extrêmement probable que la spéculation, si elle voit la Chambre décidée à voter la proposition, n'attendra pas que l'effet soit produit. L'écoulement du stock qu'elle détient suffira à ramener les blés à des cours plus en rapport avec la véritable situation. Dans ce cas, il est vrai, la suspension du droit cesserait d'être nécessaire et la proposition pourrait être retirée par son auteur.

Le Temps dit que l'abaissement des droits suffira, en attendant les importations de blés de la nouvelle récolte, à assurer l'entrée en France des blés russes d'Odessa, que la débâcle des glaces va permettre d'amener dans nos ports maritimes.

Le 1^{er} mai à Paris

Hier matin, les ministres se sont réunis en conseil de cabinet sous la présidence de M. de Freycinet.

M. Constans a fait connaître les mesures qu'il comptait prendre au sujet de la journée d'aujourd'hui.

Le ministre de l'intérieur, qui a eu une con-

férence hier matin avec M. Lozé, a dû en avoir une seconde avec lui dans la soirée.

M. Constans ne recevra aujourd'hui aucune délégation, sous quelque prétexte que ce soit.

Hier, dans la soirée, M. Floquet avait déjà reçu deux demandes d'audience pour aujourd'hui: l'une émanait de l'Association des ouvriers de chemins de fer; l'autre de l'Union centrale fédérative. Le président de la Chambre recevra ces deux délégations.

Quant aux pétitions que des groupes de travailleurs voudraient faire parvenir à M. Floquet, elles suivront la voie ordinaire, c'est-à-dire qu'elles seront reçues par le secrétariat général de la Chambre.

Les délégations qui présenteront des pétitions ne devront pas comprendre plus de six membres, et, conformément au dernier paragraphe de l'art. 61 du règlement de la Chambre, elles ne pourront être détachées d'un rassemblement ou d'une manifestation présente aux abords du Palais-Bourbon.

Le président, les questeurs et le commandant du Palais-Bourbon se sont réunis avant la séance pour arrêter les dernières dispositions en vue de la journée du 4^{er} mai.

Le régiment de cuirassiers en garnison à Senlis et le 8^e dragons en garnison à Meaux sont partis hier pour Paris.

Enfin, la quantité de troupes réunies à Paris aujourd'hui est plus considérable que celle qui compose ordinairement la revue de Longchamps.

INFORMATIONS

UNE COMPARAISON

Le gouvernement ne paraît pas disposé à autoriser l'inhumation des restes du prince Napoléon dans les îles Sanguinaires. Le principal motif du refus serait, au dire des journaux ministériels, que l'érection du mausolée aux environs d'Ajaccio pourrait être la cause de manifestations périodiques.

Il est difficile de ne pas se rappeler que lorsqu'il s'agissait de Napoléon I^{er}, qui comptait certes plus de partisans et était un autre personnage que son neveu, le gouvernement du roi Louis-Philippe n'éprouvait pas les appréhensions qu'avoue aujourd'hui le gouvernement républicain.

Tous les journaux consacrent une étude à M. de Moltke, ce grand mécanicien militaire. Dans le Temps, le général Lewal termine en ces termes un article passionnément français, dont il faut le louer sans réserves:

« Des enthousiastes ont cherché à établir un parallèle entre de Moltke et Napoléon. C'est faire injure à tous deux. Napoléon fut un grand capitaine, au génie débordant, exagéré, merveilleux, marchand de pair avec les plus grands hommes de guerre. Le maréchal de Moltke est un industriel militaire de premier ordre, un spécialiste éminent, ayant poussé l'usage guerrier à un degré inconnu jusqu'alors.

» Comme tous les hommes de haute intelligence, de grand sens pratique et de volonté opiniâtre, il a bien jugé les événements, profité

habillement des fautes de ses adversaires. Il a été heureux, car ceux-ci en ont commis beaucoup et d'énormes.

» ... La partie était belle pour le maréchal de Moltke, tout lui a souri, mais nos fautes ne sauraient lui constituer l'aurole du génie.

» La haine de la France fut le flambeau qui anima, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, ce rude et infatigable travailleur. Froid comme la machine, conservant un calme étonnant dans les moments les plus critiques, calculateur précis, prévisionniste admirable, il fut dur et impitoyable aux vaincus, comme sans générosité envers les malheureux. Sans élévation de sentiment, sans enthousiasme, étroitement confiné dans sa théorie de la guerre sainte, nécessaire, civilisatrice, l'humanité semble n'avoir jamais trouvé place en son cœur. Il était digne d'être l'exécuteur de la formule célèbre: La force prime le droit.

Le portrait est tracé de main de maître et il mérite d'être conservé.

NAPOLÉON ET DE MOLTKE

Or, ceci se passait, hier, dans l'autre monde:

Bonaparte causait, de guerre, avec Condé.

Moltke survint, du vieux Styx ayant franchi l'onde,

Et dit à l'Empereur, aussitôt abordé:

— Salut, sire! Là-bas, sur la terre des hommes,

Tes neveux et les miens se haïssent toujours;

Deux peuples, ignorants de la paix où nous sommes,

Semblent guetter l'appel sonore des tambours!

Allemands et Français, songeant à la revanche,

Regardent la frontière et calculent le temps

Où, chaque armée, ainsi qu'une humaine avalanche,

Heurtera l'autre armée, en un choc de Titans!

Je ne serai plus là pour mener la campagne,

Pour repousser ou pour porter l'invasion.

Et le vieux Moltke va manquer à l'Allemagne,

Comme aux soldats de Metz manqua Napoléon!

Mais puisque Dieu m'ouvrit les portes de la tombe

Avant que le canon ne tonne de nouveau,

Puisque j'ai vécu l'heure où toute haine tombe

Et s'endort avec nous dans le même caveau;

Puisque en ces régions où s'envole notre âme

Une éternelle paix règne parmi les morts,

Qu'ici la force est vile, et la guerre est infâme,

Et la conquête traîne après soi le remords;

L'orgueil ne survit pas à la haine finie,

Et mon ombre, devant ton ombre, désarmant,

Te salue, et je rends hommage à ton génie,

César français, moi, feld-maréchal allemand!

— Mais le grand Empereur conservait des scrupules;

Il écouta, distrait, et, mal persuadé,

Il murmura ces mots: « Rendez donc les pendules! »

Et retourna causer avec le grand Condé!

(Gaulois.)

PAUL FERRIER.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 avril 1891.

On continue aujourd'hui le mouvement de reprise d'hier. Le 3 0/0 s'avance à 94.77; le 4 1/2 0/0 à 405.85.

La Banque de Paris finit en nouvelle hausse à 807. Le dividende devant être de 45 fr., le coupon à détacher en juillet sera de 25 fr.

La Société Générale conserve une fermeté très remarquable à 480.

Le Crédit Lyonnais maintient ses progrès à 778.

La Banque d'Escompte reprend son allure normale et finit en bonnes tendances à 490.

Le Crédit Foncier fait 4261. Le Crédit Mobilier garde un courant d'affaires très actif à 395.

La Société Française des Télégraphes sous-marins possède, en vertu des concessions qu'elle a obtenues de différents gouvernements, le droit de rattacher au réseau international: 1^o le Venezuela, Curaçao, la République Dominicaine, la République d'Haïti, soit 2,000 kilomètres de lignes en exploitation; 2^o Paramaribo, la Martinique et la Guadeloupe, soit 1,661 kilomètres; 3^o Cayenne et le Brésil, soit 3,043 kilomètres. L'ensemble du réseau représente donc un développement de 6,754 kilomètres.

La Part Paris-Caracas pour l'importation des bœufs du Venezuela est demandée à 144.23. Le public fait un accueil favorable à cette entreprise qui, par la nature même des intérêts auxquels elle s'adresse, mérite d'attirer son attention.

Les obligations Linarès à Almería continuent à s'échanger couramment à 265 ex-coupon de 7.50.

L'action Podiafra est calme aux cours précédents. La Compagnie a traité avec une importante maison de Liverpool pour la livraison de tout le minerai brut à 300 fr. la tonne, prix qui laisse un bénéfice net de 375 fr. par tonne. Les Chemins Economiques sont à 424.30.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

La St-Georges à Saumur

Comme nous l'avions annoncé, MM. les officiers de l'Ecole de Cavalerie étaient hier le patron des cavaliers, comme tous les régiments de France fêtaient le jour d'une grande bataille où leur drapeau a été couvert de gloire.

Une grande fête costumée avait été organisée sous la direction de M. le capitaine Gouzil. Nous n'hésitons pas à dire, sans crainte d'être démenti, que jamais on n'a rien vu de plus brillant à l'Ecole. Aucune fête n'a pu encore dépasser celle-ci comme imagination, comme science équestre, comme richesse des costumes; nos officiers avaient déployé un luxe, une magnificence dont l'éclat aura un retentissement extraordinaire.

Tous les âges étaient représentés: François 1^{er}, Henri II, Henri IV, Louis XIII, Louis XV, le Directoire, l'Empire. Nous allions oublier les vieux Romains et les premiers Celtes, suivis des Rois Fainéants, etc., etc.

Le coup d'œil général était splendide, éblouissant, et, pour donner à nos lecteurs une idée de cette cavalcade, nous suivrons le programme pas à pas en indiquant les parties les plus intéressantes.

D'abord, MM. les officiers, voulant faire une fête absolument privée, n'avaient délivré de cartes qu'à des parents ou des amis et à tout ceux qui tiennent plus ou moins une place dans l'armée. On a pu voir combien ils avaient été larges, car la carrière du carrousel était bien garnie, et les deux tribunes exclusivement réservées aux dames se sont trouvées trop petites pour les contenir toutes. Le temps était splendide, ni trop chaud, ni trop froid; ni pluie, ni soleil: tout était à souhait de ce côté.

Le commencement de la fête a été annoncé par des coups de canon; puis par un morceau de musique exécuté par des artistes improvisés sous la direction de M. Bertrand, élève-officier.

La fanfare était composée de tous ceux qui, à l'Ecole, connaissent un peu de musique; et,

avec quelques répétitions, M. Bertrand a su charmer les intermèdes par de fort jolis morceaux. Notons également en passant la sonnerie de cors qui accompagnait de ses airs de chasse les courses en habit rouge.

Sainte Barbe (lieutenant Boisseul), qui, comme patronne des artilleurs, faisait aussi partie de la fête, entre en scène; vêtue d'une longue « jupe bleue et les nattes tombantes »; elle est sur son char de gala (un caisson et une pièce d'artillerie) attelé de six chevaux, conduit par des lieutenants; attaquée par un énorme dragon, aux formes gigantesques, dont la gueule et la queue crachent des flammes, elle est impuissante à terrasser le monstre, quand survient saint Georges (sous-lieutenant de Bridieux), tout bardé de fer, qui, d'un coup de lance, délivre sainte Barbe.

Après l'exposé succinct de l'opportunité de cette fête, les exercices de haute école, récréatifs et amusants, commencent.

C'est d'abord un Dressing-race, par les élèves-officiers.

Des chevaux sont amenés tout bridés, les selles et les casques de chaque cavalier doivent être posés sur le sol; tous, sans l'aide de personne, ont à seller et sangler leurs chevaux, mettre leur casaque, puis galoper pendant deux tours de piste et arriver au poteau la casaque et les gants boutonnés.

C'est M. Poinot qui est arrivé premier.

Six chars romains (sous-officiers du cadre) rappellent les Jeux Olympiques; les guerriers sont présentés aux assistants montés sur un char traîné par deux paires de bœufs aux cornes d'or. Un titulaire monte le char bleu, un maréchal le char blanc, un prévôt d'armes le char rose, un cavalier de remonte le char rouge, un télégraphiste le char noir, et un arçonner le char vert.

Au premier tour de piste, M. Féburier (escrime) arrive premier, et au second, c'est M. Fossé, de la remonte, qui reçoit la palme.

Les Tandems présentés en haute école, par MM. Champion, Morgon et Noblemaire, ont été les clous de la première partie. Les connaisseurs en équitation ont pu admirer la science de nos écuyers et l'élégance des chevaux; ils ont tous les trois été couverts des applaudissements les plus chaleureux.

Les mêmes écuyers sont reparus avec plusieurs autres, montés sur des ânes; très drôle la course à âne avec obstacles et pas du tout facile à mener, étant donnée la dureté de tête et de bouche des coursiers. Malgré tout, M. Morgon a trouvé moyen de faire un tour de piste complet et d'arriver premier.

La grande ménagerie du célèbre dompteur Nouma Hawa (élève officier Millot) est venue se placer devant la tribune des dames et le travail des fauves s'est réduit à quelques tours d'adresse et à des cris sauvages.

Les quadrilles qui se sont formées ensuite,

ont exécuté quelques figures du carrousel au pas, au trot et au galop, avec cette différence que les groupes étaient formés par des cavaliers et des amazones; nos écuyers avaient facilement quitté l'allure martiale pour la grâce féminine; l'élégance des costumes des différents âges dont nous avons parlé plus haut ne le cédait en rien à leur richesse. Le coup d'œil était à ce moment féerique et les nombreux photographes qui sillonnaient la carrière nous rediront, dans quelques jours, la nouveauté de ce spectacle dont les moindres détails seraient à signaler.

Là, prenait fin la première partie; pendant l'entr'acte, MM. les officiers avaient réuni une très belle collection de chiens que l'on a pu admirer et primer.

La seconde partie s'ouvrait encore par un morceau de musique, pendant que les acteurs de la fantasia arabe pénétraient dans la carrière, sous la direction de M. Langlois. Plusieurs officiers habillés en Arabes ont fait entendre une mélodie assez semblable à celles jouées sur l'Esplanade des Invalides par les Javanais en 1889, pendant que d'autres galopaient sur leurs chevaux en tirant des coups de fusil.

Les prix couplés (amazones et gentlemen), avec obstacles, ont permis de voir à nouveau les costumes des quadrilles de la première partie. Les amazones ont encore eu le plus grand succès, car on ne se lassait pas d'admirer leur élégance et leur grâce charmante dans le saut des haies.

Très remarquable et très applaudie la Batoude des élèves-officiers, sous la direction de l'adjudant Rio. Cet exercice consistait à faire le saut périlleux par dessus un, deux, trois et quatre chevaux de front. Chacun a montré une si grande adresse que nous n'hésitons pas à citer leurs noms. Nous voyons en première ligne M. Rio, puis MM. Moog, de Galliffet, Pauly, Muller, Picard, Grandjean, Godard, de Les-trange, de l'Escaille, Poinot, de Boissons.

Des officiers ont ensuite monté dans une course au trot des chevaux dressés par eux pour ce genre de sport. De l'avis de connaisseurs habiles, on ne voit pas mieux dans les concours hippiques de Paris et des centres d'élevage. MM. Champion et de Verna ont longtemps tenu la tête, mais se sont laissés dépasser par M. de la Fors, du 7^e dragons, qui est arrivé premier.

La course aux blessés, par les élèves-officiers, a été très curieuse et très amusante. Au signal donné, les concurrents galopent jusqu'au point où sont disposés des mannequins, représentant des blessés qu'ils doivent charger sur leurs chevaux et rapporter au poteau après deux tours de piste. M. de Vergnes a le premier rempli toutes ces conditions.

On voit que presque toutes les figures du programme avaient un côté pratique.

Les Tandems de haute école avaient obtenu tous les suffrages dans la première partie; ils

en ont fait encore une ample moisson à ce moment de la fête, surtout ceux de M. Bastien et de M. Delorme. Beaucoup ont donné toutes leurs faveurs à ce dernier, pour les formes admirables et l'élégance de ses chevaux. Cette fois, ils avaient des obstacles à franchir.

Après le sérieux, nous passons au plaisant.

MM. les vétérinaires stagiaires ont exhibé des cocottes monstres et grotesques, commandées par un majestueux coq, seigneur du voisinage. Les volatiles ont exécuté des passes de jambes, des figures de manège et des sauts en liberté qui ne laissaient rien à désirer.

Une baraque de saltimbanques, d'acrobatas et autres, possédant même une mère sauvage, peau-rouge d'une très grande férocité, est venue présenter ses pensionnaires. M. de Saint-Gilles a recueilli beaucoup d'applaudissements; il avait tout à fait la tête de l'emploi, absolument comme quand, cocher, il conduisait le fiacre 117 qui récoltait les aumônes.

Enfin pour clore la fête, grand défilé de voitures à chiens, à ânes, à chevaux, à cochons, à mulets, à chèvres, etc., suivi du Longchamps général. On ne peut rien imaginer de plus bizarrement somptueux, si nous pouvons nous exprimer ainsi, que ce mélange des éléments de la fête, cavalcadant sur toute la surface de la carrière. Très admiré le mail-coach anglais, la toilette des misses (chapeaux et ombrelles *Glanouse-Saumur*), la noce villageoise... et la nourrice!

Ce coup d'œil unique en son genre a produit la plus heureuse et la plus vive impression, et c'est sur cette bonne impression que chacun s'est dirigé du côté du dîner. Il était alors six heures et demie; personne ne se doutait qu'il fût si tard, tant les heures avaient paru courtes.

Une foule très nombreuse a stationné, tout l'après-midi, sur la levée du carrousel, et les mieux placés ont pu suivre assez bien les différents exercices; mais au prix de quelle fatigue!... Quant aux heureux mortels qui circulaient autour de la carrière, rien n'a pu leur échapper, et, malgré la grande quantité d'invités, chacun a joui à l'aise de tous les détails de la fête.

Les invitations ne s'étaient pas bornées aux habitants de Saumur: beaucoup d'étrangers avaient répondu à l'appel des officiers: c'est pourquoi on a vu, comme en un jour de carrousel, nombre de parents et d'amis des élèves de l'Ecole.

La veille, c'est-à-dire le mercredi soir, un splendide banquet réunissait au Mess tous les officiers. Le menu artistement dessiné avait été photographié par M. Voelcker. Très bien dessiné également le programme de la fête, dont toutes les parties sont originalement encadrées. Cette charmante esquisse est signée P. de Vallière.

Comme nous le disions en commençant,

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Par un heureux hasard, ce soir-là même, le faux baron Plock devait, au dire du garçon, donner à dîner à deux de ses amis. Il y avait toutes chances pour que ces deux amis fussent les banquiers Zorndorf et Simon Raab. En effet, à cause de son caractère sauvage, il était peu probable que Mordy se fût lié avec d'autres hommes que ceux qu'il était obligé de voir pour ses négociations. Il était difficile d'admettre que « cet ours » invitât deux convives simplement pour le plaisir de passer à table quelques heures agréables en mangeant et en causant. S'il leur offrait à dîner, c'était parce qu'il espérait que, dans la béatitude de la digestion, ils deviendraient moins exigeants dans leurs prétentions, et qu'ils seraient plus faciles à rouler. Il y avait donc quatre-vingt-dix-neuf chances à parier sur cent, que les deux financiers seraient, le soir, les hôtes de Mordy, et que, dans ce dîner, on causerait d'affaires sérieuses. Il était nécessaire que Fer-

rari entendit leur conversation. Mais comment y parvenir?

L'appartement, désigné par le numéro 23, n'était séparé de celui qui portait le numéro 24 que par un mur; l'explorateur estimait ce mur assez mince pour que l'on pût entendre, au travers, le bruit des voix; mais trop épais, cependant, pour que l'on pût distinguer chaque parole. Il fallait donc amincir la muraille; par quel procédé?

— Eh! parbleu! se dit le voyageur en se frappant le front. Le moyen est bien simple!

Aussitôt, enfilant son pardessus et mettant son chapeau, il descendit sur le quai; il marcha par les rues, regardant à gauche et à droite les magasins, cherchant celui où il trouverait l'objet qui lui était nécessaire pour accomplir son projet. Enfin, il aperçut la boutique d'un quincaillier; il y entra et acheta un vilebrequin et une large mèche pour percer la pierre. Il fit envelopper l'outil dans du papier, cacha le tout sous son pardessus, qu'il boutonna soigneusement pour qu'on ne pût pas deviner ce qu'il portait, et rentra à l'hôtel du Rhône.

Revenu dans son appartement, il examina le mur du salon, cherchant l'endroit où il serait le plus utile de percer un trou; il se décida à

le forer à environ 2 mètres du plancher. Il choisit un endroit de la tenture où le dessin lui permit de découper avec son canif, sans que cela fût apparent d'en bas, un fragment de papier, en forme de bavette, qu'il releva, replia sur lui-même, et maintint dans cette position à l'aide d'une épingle. Il avait entaillé la tenture assez profondément pour couper, en même temps que le papier, la toile sur laquelle il était collé. La muraille était à nu; il l'attaqua avec son vilebrequin qu'il avait armé de la mèche à percer la pierre. Il dirigeait le trou obliquement de haut en bas, afin que, par l'orifice, le son des paroles qui se prononceraient de l'autre côté, parvint plus directement à son oreille.

Dès les premiers tours qu'il imprima à l'outil, il s'aperçut que le mur n'était composé que de mauvais plâtras; il fora donc le trou avec une extrême précaution, car il ne voulait pas percer complètement la muraille; l'orifice aurait, en effet, été révélé de l'autre côté par la poussière blanche qui serait tombée le long de la tenture. Il voulait seulement mener le trou jusqu'à la toile sur laquelle était collé le papier de l'autre salon.

Quand il avait fait accomplir deux ou trois

tours au vilebrequin, il le retirait, enlevait le plâtre qui remplissait les rainures de la mèche, puis, se servant d'une règle autour de laquelle il avait roulé un chiffon mouillé, il ramenait vers lui les débris restés dans le trou; il mesurait la profondeur de celui-ci et tâta pour reconnaître s'il n'atteignait pas la toile de la tenture, de l'autre côté. Il la sentit bientôt au bout de la règle et put même la toucher de l'extrémité du doigt.

Une fois que le papier, découpé en forme de bavette, était abaissé sur l'orifice, il était impossible de s'apercevoir qu'un trou existait dans le mur.

— Voici un bon travail d'achevé! se dit-il. J'espère qu'il me rendra, ce soir, quelque service.

Ayant fait disparaître les débris de plâtre, en les mêlant aux cendres de la cheminée, et le vilebrequin, en le cachant dans sa valise, il sortit pour aller compenser par un solide déjeuner la fatigue d'une nuit passée en train express.

Sur le quai, il se demanda: Dans quel restaurant vais-je prendre mon repas? Ma foi! le garçon m'a dit que Stéphane Mordy déjeunait habituellement au café des

une telle journée restera gravée d'une manière ineffaçable dans les souvenirs de ceux qui en ont été les témoins. On ne peut se taire, pensant avec quel entrain artistique, avec quelle unanimité de bon goût s'est organisée et mise au point cette fête aux détails multiples et sans l'ombre de banalité. On sentait que tout y était conduit par des intelligences supérieures. Aussi rien n'a cloché, pas un accroc, pas de faute, aucun accident, pas même d'incident.

La température s'était associée à l'œuvre : une douce brise caressait les feuilles naissantes des arbres quasi-séculaires qui entouraient la carrière, et des nuages protecteurs atténuaient de temps à autre les rayons du soleil.

Les officiers de l'armée française, pensant que leur joie devait être partagée des déshérités de ce monde, ont fait une quête qui a produit la somme de 301 fr. 60.

Nous pouvons donc adresser à ces vaillants un profond remerciement, et, si nous osions, nous formulerions un vœu : c'est que pareille fête se renouvelle ; que beaucoup y prennent part, afin qu'on admire et qu'on applaudisse non seulement l'adresse, la grâce et l'intelligence, mais encore la noblesse de sentiment de nos jeunes et charmants officiers, l'honneur de Saumur, l'honneur de la France.

A L'OCCASION DU 1^{er} MAI

D'après une note publiée par nos confrères, un groupe d'ouvriers de Saumur, réunis au café de la Bourse, a invité les ouvriers à une manifestation pacifique le 1^{er} mai. En voici le principal passage :

« Venez donc tous, ouvriers travailleurs de toutes les corporations qui avez souci de votre avenir et de celui de vos enfants, venez revendiquer vos droits à l'existence, en venant fêter le 1^{er} mai, au café de la Bourse, à 8 heures 1/2 précises, au premier étage, par un punch fraternel au nom de tous les travailleurs de l'univers. »

PROCÈS DE PRESSE

Hier jeudi, 30 avril, est revenu devant la Cour d'Angers, pour être jugé au fond, le procès en diffamation intenté par M. Vigneron, curé de Saint-Lambert-des-Levés, à la *Dépêche* de Tours, au *Courrier de Saumur* et au *Ralliement* d'Angers.

La *Dépêche*, qui a publié l'article d'abord, a été condamnée à 25 fr. d'amende, 25 fr. de dommages-intérêts, et à l'insertion de l'arrêt dans un de ses prochains numéros.

Les deux autres feuilles, qui avaient reproduit l'article de la *Dépêche*, ont été condamnées, chacune, à 16 fr. d'amende, 20 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion de l'arrêt.

Alpes, je vais m'y rendre ; peut-être aurai-je le plaisir d'y apercevoir mon homme.

Il se fit indiquer, par un passant, le restaurant en question et s'y installa. Pendant qu'on ouvrait les huîtres qu'il avait commandées, il examina les gens qui déjeunaient et eut le plaisir de reconnaître à une table celui qu'il cherchait. C'était un homme de cinquante ans environ, aux cheveux plats et noirs, au front soucieux traversé de grosses rides, avec des yeux d'un bleu trouble, au regard sans expression ; le nez, peu saillant à sa naissance, était volumineux à son extrémité. Le teint paraissait terreux. Quoique habillé élégamment, il avait l'air balourd. Il n'y avait pas d'erreur possible, c'était bien là l'employé en fuite, Stéphan Mordy, le faux baron Plock.

Ferrari s'arrangea de façon à terminer son repas un peu avant son adversaire ; il sortit du café et se promena à quelque distance, de l'air d'un flâneur qui profite d'un temps sec et d'un rayon de soleil pour faire un petit tour de promenade ; mais, en réalité, il surveilla, du coin de l'œil, la porte du café des Alpes. Bientôt, il en vit sortir Mordy. Il le suivit à distance, mesurant son pas sur le sien, assez près pour ne pas le perdre de vue, assez loin pour ne pou-

voir être soupçonné de le filer. Il le vit entrer au tir que le garçon de l'hôtel lui avait indiqué comme le but de promenade préféré du baron Plock. Dix minutes plus tard, Ferrari entra à son tour dans cet établissement.

Stéphan Mordy, la carabine à l'épaule, visait lentement ; il fit feu et la balle frappa la cible à cinq ou six centimètres de la mouche.

— Trop à droite ! dit Ferrari, désireux d'entamer la conversation.

Mordy le regarda et ne répondit pas. Il recommença, visant avec plus de soin ; cette fois la balle s'approcha davantage du centre.

— Il y a du progrès ! remarqua le voyageur, mais c'est encore trop à droite.

Le faux baron Plock lui jeta un coup d'œil qui signifiait clairement : « Est-ce que cela vous regarde ? Mélez-vous de vos affaires ! » Mais Ferrari ne broncha pas. Il fit semblant de ne pas comprendre.

Sur douze coups, Mordy atteignit deux fois seulement la mouche ; les dix autres fois, il s'égarait à deux, trois et même dix centimètres du centre, et constamment à droite.

— A moi maintenant, si monsieur le permet ? dit Ferrari en posant la main sur la carabine.

« Un observateur dont je tairai le nom aujourd'hui, et qui me paraît s'appuyer sur des bases sérieuses, croit pouvoir dire quelle hauteur de pluie tombera sur Angers et le département pendant les trois mois, du milieu d'avril dernier au milieu de juillet, à 3 ou 4 jours près. Cette hauteur sera de 12 centimètres en 31 fois ou ondées. Nous aurons donc un printemps très sec, le plus sec depuis 1887.

On comprendra l'importance des services que rendrait cette prévision pour trois mois, au commencement de chaque saison, si elle pouvait se réaliser. Espérons, mais conseillons à l'auteur de ne rien affirmer encore.

» J. QUÉLIN. »

Depuis quelques jours, on remarque qu'un grand nombre de pièces de vingt francs en or absolument neuves sont mises en circulation par toutes les caisses publiques. Elles sont frappées à la date de 1891. Voici l'explication de cette invasion, dont personne ne se plaint : Ces pièces frappées en 1891 proviennent d'un remboursement des 75 millions prêtés à la Banque de France à la Banque d'Angleterre. Curieux à constater pour les numismates du siècle à venir.

ANGERS. — La fête du 135^e. — La fête du 135^e aura lieu demain samedi, 2 mai.

Exercices d'embarquement. — Mercredi, à une heure, des exercices d'embarquement ont

LA TEMPÉRATURE DU MOIS DE MAI

Mai ne paraît pas devoir justifier cette année encore son nom de « joli mois ».

Voici, en effet, les prévisions météorologiques :

Froidure au dernier quartier de la lune, qui commencera le 4^{er} et finira le 8. Fin de la lune rousse. Rosée froide. Beau temps dans le bassin méditerranéen.

Période ayant une certaine analogie avec la précédente, à la nouvelle lune, qui commencera le 8 et finira le 13. Période des saints dits de glace : saint Mamers, saint Pancrace, saint Gervais, du 11 au 13.

Temps frais dans les départements du nord-ouest, riverains de l'Océan, et dans les Iles Britanniques.

Beau temps au premier quartier de la lune, qui commencera le 15 et finira le 23. Ondées dans les provinces du littoral de la Manche et de l'Océan. Matinées fraîches dans les contrées montagneuses ; humides sur le littoral de la Manche et de l'Océan.

Période variable à la pleine lune, qui commencera le 23 et finira le 30. Abaissement de courte durée de la température.

PRÉDICTION DU TEMPS

Nous lisons dans le *Patriote* :

« Un observateur dont je tairai le nom aujourd'hui, et qui me paraît s'appuyer sur des bases sérieuses, croit pouvoir dire quelle hauteur de pluie tombera sur Angers et le département pendant les trois mois, du milieu d'avril dernier au milieu de juillet, à 3 ou 4 jours près. Cette hauteur sera de 12 centimètres en 31 fois ou ondées. Nous aurons donc un printemps très sec, le plus sec depuis 1887.

On comprendra l'importance des services que rendrait cette prévision pour trois mois, au commencement de chaque saison, si elle pouvait se réaliser. Espérons, mais conseillons à l'auteur de ne rien affirmer encore.

» J. QUÉLIN. »

Depuis quelques jours, on remarque qu'un grand nombre de pièces de vingt francs en or absolument neuves sont mises en circulation par toutes les caisses publiques. Elles sont frappées à la date de 1891. Voici l'explication de cette invasion, dont personne ne se plaint : Ces pièces frappées en 1891 proviennent d'un remboursement des 75 millions prêtés à la Banque de France à la Banque d'Angleterre. Curieux à constater pour les numismates du siècle à venir.

ANGERS. — La fête du 135^e. — La fête du 135^e aura lieu demain samedi, 2 mai.

Exercices d'embarquement. — Mercredi, à une heure, des exercices d'embarquement ont

été exécutés à la gare Saint-Laud par un escadron du 1^{er} cuirassiers.

A deux heures et demie, tout était terminé et l'escadron regagnait sa caserne.

LE PRYTANÉE DE LA FLÈCHE

Au cours de sa dernière session, le Conseil général de la Sarthe a invité ses représentants à faire, auprès de M. le ministre de la guerre, une démarche tendant à ce que le Prytanée militaire fût maintenu dans la ville de La Flèche. Profitant de l'occurrence favorable que lui offrait la rentrée des Chambres, M. le président du Conseil général s'est mis en rapport avec M. le ministre de la guerre, qui a fixé à aujourd'hui vendredi, 1^{er} mai, l'entretien qu'il doit avoir avec les représentants du département. En conséquence, M. le président du Conseil général a adressé à tous les sénateurs, députés et conseillers généraux de la Sarthe, ainsi qu'à M. le préfet, des convocations les invitant à venir se joindre à lui pour défendre devant le ministre les intérêts menacés de la ville de La Flèche et du département tout entier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Poitiers. — D'après les résultats du recensement pour la commune de Poitiers, le total général des habitants de cette ville est en ce moment de 37,305 habitants.

Nantes. — Le dernier recensement a permis d'établir que la population de Nantes s'élevait à 121,034 habitants.

En 1866, elle était de 127,402 ; elle a donc diminué de 6,428 individus.

Saint-Nazaire. — Le recensement de la population dans la ville de Saint-Nazaire a donné les chiffres suivants : population municipale en 1891, 28,806 ; à ajouter, population comptée à part, 1,976 ; total, 30,782.

Il résulte de ces chiffres que la population de Saint-Nazaire s'est augmentée de 5,207 habitants depuis le recensement de 1886.

Le Mans. — La population actuelle du Mans s'élève à 58,346 habitants. Soit une augmentation de 755 habitants depuis le recensement de 1886.

RENNES. — L'accident du Concours hippique. — Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de M. de Sesmaisons s'est suffisamment amélioré pour lui permettre de partir mercredi matin pour Nantes avec M. le général de Sesmaisons, son père, qui était accouru à la première nouvelle de l'accident.

COURSES DE BRETAGNE

Voici les dates auxquelles auront lieu les courses de Bretagne en 1891 :

Loudéac, 3 mai. — Nantes, 7 et 10 mai. — Rostrenen, le 18 mai. — Vannes, 24 mai. —

— J'ai fini ! répondit laconiquement Mordy. Néanmoins, il resta là pour voir comment tirerait le nouveau venu.

— Tiens ! tiens ! tiens ! mes réflexions t'ont piqué, pensa Ferrari ; tu prends intérêt à la chose. Fort bien. C'est ce que je désire. C'est une entrée en matière. Or ça, apprête ton étonnement, mon gaillard.

Le voyageur prit la carabine des mains du maître du tir qui l'avait chargée, l'éleva à la hauteur de son épaule, ni trop lentement, ni trop vite, mais avec des gestes précis, mathématiques ; on le sentait sûr de lui.

Le corps bien d'aplomb sur les jambes raidies, un peu penché en avant pour résister au contre-coup, il tira et fit mouche. Il tendit la carabine à l'homme, qui la recharga, tira de nouveau, et sa balle alla s'écraser sur la première. Il en fut de même de la troisième, de la quatrième, et ainsi de suite jusqu'à la douzième.

— C'est le plus beau carton que j'aie vu depuis longtemps ! s'écria le maître du tir, émerveillé.

Ferrari regardait Mordy, qui était resté jusqu'au bout de la série, et il pensait :

— Ceci, c'est pour t'apprendre, mon gail-

Corlay, 8 juin. — Pout-Château, 14 juin. — Saint-Brieuc, 14 et 15 juin. — Savenay, 28 juin. — Rennes 12 et 13 juillet. — Morlaix, 19 et 20 juillet. — Saint-Etienne-de-Montluc, 19 juillet. — Saint-Malo, 9 août. — Lorient, 23 et 24 août. — Lannion, 8 septembre.

Dernières Nouvelles

LE 1^{er} MAI 1891

Paris, 1^{er} mai, 12 h. 45.

Paris conserve jusqu'à présent son aspect habituel ; temps pluvieux, aucun incident encore à cette heure.

On signale quelques détonations de pétards ou de cartouches, dans la matinée, rue de Berry, devant un hôtel particulier. La rue était déserte ; quelques carreaux ont été brisés, mais cet incident passa presque inaperçu.

Aucune panique, aucun accident de personne. A Ménilmontant, au faubourg du Temple, les usines travaillent comme d'habitude.

M. Floquet a reçu en audience les délégués socialistes et broussistes, présentés par le député Lavy, les députations des chambres syndicales et les employés des railways ; aucun incident.

A Marseille, une manifestation assez bruyante a eu lieu ; la troupe a chargé la foule sur la Cannebière.

Le bruit court qu'Antibe Boyer, député, et plusieurs autres personnes auraient été arrêtées.

HAVAS.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20
En bonbonnes de 5 kil. — 1 10
— de 10 kil. — 1

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90
Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe MARQUE L'ANCRE, vendus en sacs estampillés et plombés, sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boul. Corderie, à Marseille. Un opuscule, "La vérité sur les Raisins Secs", est adressé à toute demande.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

BOURSE DE PARIS

Du 30 Avril 1891

3 0/0	94 80
3 0/0 nouveau	93 »
3 0/0 amortissable	94 85
4 1/2	105 90

COPIE DE LETTRES SANS MOUILLAGE

Avec ce copie de lettres, il n'est pas nécessaire d'humecter le papier. S'adresser au bureau du journal.

BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement **ANGERS** Place du Ralliement

MAISON PRINCIPALE, 2, RUE DU PONT-NEUF, PARIS

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

HOMMES

COMPLET REDINGOTE drap noir habillé.....					depuis	34 fr.
PANTALON drap fantaisie.....	7	11	15	20	25 et	34
GILET drap fantaisie.....	5	7	9	11	15	18
VESTON drap nouveauté.....	»	15	20	25	35	45
PARDESSUS fantaisie.....	23	30	40	50	60	75
COMPLET coutil.....	»	9.50	16	20	22	25

ENFANTS

RÉGENT cheviotte bleue et noire, très soigné.....	depuis	22 fr.
COMPLET Louis XV façonné bleu ou noir.....	—	20
COMPLET veston drap bleu ou noir.....	—	17
COMPLET 1 ^{re} communion, noir ou bleu, très soigné....	—	17
COMPLET marin, cheviotte bleue ou noire.....	—	11
COMPLET marin, toile, col fantaisie.....	—	5 fr. 50

Bonneterie. — Chemiserie. — Cordonnerie. — Chapellerie. — Lingerie. — Cravates. — Parapluies. — Cannes.
Articles de Voyages, etc., etc.

LA BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à SAUMUR

COUR D'APPEL D'ANGERS

Étude de M^e PICHARD, avoué près la Cour d'appel d'Angers.

SÉPARATION de CORPS & de BIENS

D'un arrêt de la Cour d'appel d'Angers, statuant en matière civile, du neuf mars mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré et signifié à avoué et à partie, infirmatif d'un jugement du Tribunal civil de Saumur, en date du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Ledit arrêt rendu Entre:

Monsieur Désiré-Louis Aymerie, marquis de Gain, lieutenant-instructeur au quinzième régiment de chasseurs, ayant demeuré à Saumur, actuellement domicilié à Sampigny (Meuse),

Appelant du jugement sus daté; Et:

Madame Marie-Eugénie-Antoinette Dunand, épouse de Monsieur Désiré-Louis Aymerie, marquis de Gain, lieutenant-instructeur au quinzième régiment de chasseurs, actuellement en garnison et domicilié à Sampigny, ladite dame domiciliée de droit avec son mari, mais résidente de fait au couvent de la Gueule-du-Loup, à Saumur, Intimée;

Il appert que:

La séparation de corps et de biens a été prononcée entre lesdits époux de Gain, au profit de Monsieur le marquis de Gain.

Pour extrait rédigé conformément aux prescriptions des articles 872 et 880 du Code de procédure civile par M^e PICHARD, avoué près la Cour d'appel d'Angers, demeurant dite ville, rue Joubert, n^o 44.

Angers, le 4^{er} mai 1891.

PICHARD.

A VENDRE

UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M^{me} LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PETITE MAISON

16, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

Grande et Belle CAVE

A LOUER

Située rue de Fenet

S'adresser à M. TERRIEN aîné.

ON DEMANDE UN PETIT GARÇON DE COURSES.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à LOUER ou à ACHETER une MAISON à Saumur, avec petit jardin et quelques servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A LA BRODEUSE, rue Saint-Jean

ON DEMANDE un Petit Domestique, sachant lire, pour faire les courses.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE une BONNE DOMESTIQUE.

S'adresser au bureau du journal.

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Épicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 58

Camembert, double crème, la pièce	0.60	Hollande, croûte rouge	1/2 kil.	1.20
Coulommier, —	0.80	Roquefort (s ^{te} des caves), —	—	1.60
Brie, 1 ^{er} choix,	1/2 kil. 1.40	Gruyère, 1 ^{er} choix,	—	0.95
		Emmenthal extra,	—	1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;

Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),

Le 1/2 kil., 2 f. 90

La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Diners sur commande

PRIX MODÉRÉS



DÉPOSÉE

2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie;
3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités. ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;
4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;
5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.
Toiles cirées et Linoléum

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.